

**COMPTE – RENDU
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
JEUDI 19 AVRIL 2018 à 18 h 30 au Riverhin.**

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu de l'AGO du 13 juin 2017.
2. Rapport moral d'Isabelle Trendel, Présidente.
3. Compte-rendu d'Isabelle Daccache, Directrice.
4. Modification du règlement intérieur.
5. Bilan 2017 présenté par Mme Sanner, expert-comptable et affectation du résultat.
6. Rapport de Mme Keiflin, commissaire aux comptes.
7. Rapport des réviseurs aux comptes et décharge au trésorier.
8. Election des réviseurs aux comptes.
9. Prévisionnel 2018 présenté par Mme Trendel, Présidente.
10. Election de 2 membres pour 2018 à 2020 ; les sortants en fin de mandat sont :
 - Géraldine KETTERLIN
 - Carlos VILLEGAS
11. Fixation du montant de la cotisation 2019.
12. Adoption de la grille tarifaire à compter du 01/09/2018.
13. Adoption des critères et pondération pour les inscriptions dès la rentrée 2018/19.
14. Points divers

Ouverture de séance et présentation.

L'Assemblée Générale ordinaire est présidée par Mme Isabelle TRENDEL, présidente. Elle souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Elle explique comment se dérouleront les assemblées générales des deux associations CHOUETTES MA et CHOUETTES AL qui seront faites en simultanée mais donneront lieu à un compte-rendu pour chacune individuellement.

La secrétaire de séance sera Mme Cécile CORNEY.

1 - Approbation du compte rendu de l'AGO du 13 juin 2017.

Aucune question n'étant soulevée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 – Rapport moral d'Isabelle Trendel, Présidente.

Cette année l'association a 20 ans. Déjà 20 ans. Certaines d'entre vous était déjà présentes.

En quelques mots je voudrais revenir sur l'origine de cette association.

C'était vraiment un souhait de la municipalité de l'époque et particulièrement Monsieur le Maire René Flad. C'était son adjoint Monsieur François Masset qui était président pendant les 9 premières années.

C'était la première structure de ce genre dans tout le coin des 3 frontières que beaucoup nous enviait. La structure associative a été choisie pour des raisons de gestion et pour intégrer des parents.

L'objectif n'a pas changé, aider les enfants à grandir en leurs faisant découvrir et comprendre les valeurs qui font le socle de notre association : Le respect, l'écoute, le partage, le développement individuel.

Je tiens à remercier tout le personnel qui jour après jour essaye de transmettre cela.

Le plus grand plaisir c'est de revoir ces jeunes, qui sont devenu adultes aujourd'hui nous parler avec beaucoup de bonheur et de souvenir de leur passage aux Chouettes.

On se rend compte que ce genre de structure contribue de façon très positive à faire grandir nos enfants.

Les chouettes sont devenues indispensable pour Village-Neuf.

Il y avait 25 places en crèche au départ qui sont passées rapidement à 35 et 50 places en péri.

Aujourd'hui nous avons toujours 35 places en crèche mais 180 au péri à midi.

Durant cette AG nous allons balayer l'année 2017. Les directrices et des membres des deux bureaux interviendront pour vous donner des informations. Je veux dire un grand merci aux parents membres du bureau pour votre implication dans de nombreux domaines, votre présence tous les mois à la réunion bureau, nos échanges de mail pour faire avancer les dossiers, vos idées toujours constructives sont pour moi un grand soutien. Je veux nommer :

- Antoine pour son aide précieuse lors des travaux à la crèche cet été et de nous avoir fait bénéficier des prix de son entreprise pour le visiophone.
- Géraldine pour l'enquête de satisfaction, l'article dans le bulletin communal.
- Charlène pour le remaniement du site et surtout pour la programmation des futures inscriptions en ligne ainsi que la formation du personnel.

- Isabelle qui a mené les discussions sur les critères.
- Anne qui fait des propositions sur la grille des tarifs à l'AL par rapport au retour à la semaine des 4 jours.

Durant cette année certains moments ont été plus difficiles. Devoir refuser des enfants au péri c'est difficile pour tout le monde. J'aimerais tellement ne pas devoir le faire. Mais les locaux ne nous permettent pas de faire autrement. Certains parents ne comprennent pas ou ne veulent pas comprendre.

Alors si vous avez des questions demandez, aux salariés, aux parents présents aux bureaux ou à moi-même. Nous souhaitons aller de l'avant mais nous devons faire avec nos moyens.

“ N'ELEVONS PAS NOS ENFANTS POUR LE MONDE D'AUJOURD'HUI. CE MONDE N'EXISTERA PLUS LORSQU'ILS SERONT GRANDS. IL FAUT, EN PRIORITE, AIDER L'ENFANT A CULTIVER SES FACULTES DE CREATION ET D'ADAPTATION. ” – MARIA MONTESSORI

3 - Compte-rendu d'Isabelle Daccache, Directrice.

Côté chiffre

En 2017 ; complet.

- Les jours de classe :
 - Matin : 15 enfants inscrits de 7h00 à 8h00.
 - Pause méridienne :
 - 70 enfants (maternelle) accueillis.
 - 110 enfants (élémentaire) de 11h30 à 13h45.
 - Soir : 106 enfants inscrits de 15h30 à 18h30.
- Le mercredi : 70 à midi et 40 l'après-midi.

Le nombre d'enfants accueillis est conséquent. Le fonctionnement sur 3sites est toujours compliqué au quotidien.

40 enfants sont accueillis pendant les vacances.

Côté enfants

Nous avons vécu de belles et grandes aventures.

Les enfants sont de plus en plus nombreux à participer à l'atelier « Langage des signes »

La pédagogie Montessori est appliquée au quotidien dans nos murs. Chaque jour, nous encourageons l'autonomie et l'initiative des enfants pour faciliter et motiver leurs apprentissages et favoriser leur développement en tant que personne.

L'espace Snoezelen va bientôt voir le jour avec l'arrivée du matériel dédié à cet espace. Prendre le temps de s'arrêter, de souffler dans un monde où tout va trop vite, nous paraît être essentiel. Les enfants subissent le rythme de la journée. Avec cette approche, nous pouvons leur offrir une salle zen, un refuge en dehors du temps, pour qu'ils régulent leurs émotions. Cette approche consiste à rechercher un état de bien-être en faisant appel aux 5 sens.

Nous attachons une attention particulière aux repas. Le repas est vécu autrement par les enfants des écoles élémentaires, grâce à l'arrivée de Zachariots de restauration.

Les enfants partagent leur expérience avec les résidents de la maison de retraite.

Le Rive Rhin devient une annexe de l'Accueil de Loisirs.

Nous pouvons, aujourd'hui, observer à l'accueil de Loisirs un phénomène planétaire Le graff ! Les enfants découvrent les techniques du graff. Ils sont libres d'exprimer leurs émotions grâce à la peinture, sur un des murs extérieurs des Chouettes.

Côté cœur

Alicia RICHARD nous a quitté pour d'autres horizons. Hilal CENTINKAY A et Sandrine FERLET nous ont rejoint. Clivia SEMIENCZUK et Elise ESPINOSA peaufinent leur apprentissage.

Mariam est née le 13/04/2017 dans le foyer de Zineb GHERBI.
Léandro est né le 26/07/2017 dans le foyer d'Harmony DA SILVA
Romain est né le 12/11/2017 dans le foyer de Priscilla MEDINA.

Les projets sont portés avec brio par toute mon équipe sérieuse, dynamique et inventive. Nous suivons régulièrement des formations, des réunions pour nous permettre de réinterroger nos pratiques et les faire évoluer.

Vous trouverez également toutes ces précisions sur un nouveau site, qui va bientôt voir le jour.

Je voudrais souligner l'investissement de chaque instant de toute mon équipe, des membres du bureau et de notre Présidente.

Comme à l'accoutumée, j'aimerais terminer par quelques vers
Pour mettre en lumière
Notre fonctionnement
Porté consciencieusement.
Nous devons faire face à des demandes de garde de plus en plus nombreuses
Mais il nous faut rester rigoureuses,
Car nous voulons préserver un accueil de qualité,
Grâce à une équipe mobilisée,
Qui a porté de nouveaux projets durant toute l'année.
Venez, avec moi, vous promenez aux Chouettes maintenant
Avec ce petit film intéressant.

4 - Modification du règlement intérieur.

Rajout d'un item commun au Multi Accueil et l'Accueil de Loisirs,

X/ Radiation avec effet immédiat :

La radiation d'un enfant peut être prononcée par la directrice de la structure en accord avec la présidente de l'Association dans les cas suivants :

Conduite incorrecte ou injurieuse vis-à-vis de la structure, ses membres ou son personnel.

5 – Bilan 2017 présenté par Mme Sanner, expert-comptable et affectation du résultat.

Le bilan et le compte de résultat sont en annexe 1 du compte-rendu de l'AGO.

La Présidente donne la parole à Mme Maryline SANNER, expert-comptable, pour la présentation du bilan 2017.

Le total des produits s'élève à 698.085 €, les charges quant à elles s'élèvent à 697.084 € ce qui occasionne un résultat positif de 1.001 €.

Les frais de personnel comprenant les impôts et taxes s'élèvent à 498.203 €.

Les subventions accordées à l'Association s'élèvent à 196.832 € et sont réparties comme suit :

- La Commune de Village-Neuf 142.000 €
- La CAF 54.832 €

La part des subventions virées aux résultats s'élève à 1.589 €

La Commune de Village Neuf participe également à la maintenance des bâtiments et au loyer pour une valeur de 27.997 €.

La Présidente remercie chaleureusement chacun de ces organismes pour leur participation si importante à la bonne gestion de l'Association.

Il est proposé d'affecter le résultat positif de l'exercice 2017 d'un montant de 1.000,55 € sur le compte « report à nouveau ».

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

6 - Rapport de Mme Keiflin, commissaire aux comptes.

Le rapport du commissariat est en annexe 2 du compte-rendu de l'AGO.

La Présidente donne la parole à Mme Françoise KEIFLIN, commissaire aux comptes.

Mme KEIFLIN explique à l'Assemblée comment en quoi consiste un audit qui permet d'avoir une assurance raisonnable que la tenue des comptes soit correctement effectuée. Il est fait lecture des rapports de commissariat. Les comptes sont validés.

Il est proposé d'approuver ces rapports.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

7 - Rapport des réviseurs aux comptes et décharge au trésorier.

Les réviseurs aux comptes Aurélie BRELIN-ETHEVE et Marie-Elise CHATEAU se sont rendues le mardi 3 avril 2018 à 17h30h au siège de l'Association afin d'effectuer leur mission.

La Présidente donne la parole à Mme Aurélie BRELIN-ETHEVE qui fait lecture du procès-verbal de vérification. **Celui-ci est en annexe 3 du compte-rendu de l'AGO.**

La présidente demande l'approbation à l'Assemblée pour donner décharge au Trésorier.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

8 - Election des réviseurs aux comptes.

Les 4 réviseurs aux comptes élus sont Mmes Aurélie BRELIN-ETHEVE, Marie-Elise CHATEAU, Myriam SUMAR et M. Frédéric ECKERT. En fonction de leur disponibilité lors de la révision des comptes 2018, deux d'entre eux interviendront pour les CHOUETTES MA et les deux autres pour les CHOUETTES AL.

9. Prévisionnel 2018 présenté par Mme Trendel, Présidente.

The screenshot shows a PowerPoint slide with the following content:

4. Prévisionnel 2018 A.L.

RECETTES	DEPENSES
<ul style="list-style-type: none">Parents: 475 050 €	<ul style="list-style-type: none">Masse salariale: 522 729 €
<ul style="list-style-type: none">139 jours Péri X 2750 € = 382 250 €36 mercredis x 1050 € = 37 800 €51 jours vacances x 1 000 € = 51 000 €Cotisations familles = 4 000 €	<ul style="list-style-type: none">18,18 ETP: brut 396 138 €Charges 27,16: 107 591 €Taxe, form, prof, méd.travail: 19 000 €Repas: 118 560 €28 500 X 4,16 € = 118 560 €PE, anima, gouters 21 650 €Services extérieurs: 9 250 €entretien, réparation, copieur, logiciel, assurances
<ul style="list-style-type: none">CAF: 53 000 €Subv. communale: 142 000 €	<ul style="list-style-type: none">Autres S.E.: 33 868 €comptable, expert comptable, commissaire au compte, téléphone, internet, réception, services bancaires:Amortissement: 9 200 €
TOTAL: 670 050 €	TOTAL: 715 257 €
Perte estimée : - 45 207 €	

10. Election de 2 membres pour 2018 à 2020 ; les sortants en fin de mandat sont :

- **Géraldine KETTERLIN**
- **Carlos VILLEGAS**

Mme Géraldine KETTERLIN se déclare candidate pour un nouveau mandat de 3 ans tandis que M. Carlos Gregorio VILLEGAS RAMOS ne se représente pas.

Un seul nouveau parent se déclare candidat soit Mme Vanessa CHAGUE.

Ces 2 parents sont élus à l'unanimité pour 3 ans soit pour la période 2018-2020.

Les parents élus faisant partie des membres du bureau sont :

- (2016-2018) Claire DROUVOT
- (2016-2018) Thurianna RAMASSAMY
- (2017-2019) Cécile CORNEY
- (2017-2019) Charline FRONTERA
- (2018-2020) Géraldine KETTERLIN
- (2018-2020) Vanessa CHAGUE

La Présidente informe la tenue d'une assemblée générale extraordinaire prévue pour le mardi 15 mai 2018 à 18 h 00 dans les locaux de la mairie afin d'acter la modification des statuts et qu'à cet égard de nouvelles candidatures pourront se manifester.

Une réunion de bureau ultérieure décidera de la répartition des postes.

11 - Fixation du montant de la cotisation 2019.

Le montant de la cotisation reste fixé à 20 € par famille et 1 € pour les familles dont l'un des enfants est accueilli au multi-accueil.

Cette disposition est adoptée à l'unanimité.

12. Adoption de la grille tarifaire à compter du 01/09/2018.

Aucune décision n'a été prise à cette date, les parents souhaitent se rencontrer encore pour en débattre. La décision finale sera notifiée dans le compte-rendu de l'AG extraordinaire prévu le mardi 15 mai 2018.

13. Adoption des critères et pondération pour les inscriptions dès la rentrée 2018/19.

La Présidente donne la parole à Mme Isabelle CLAUSS afin qu'elle présente les travaux des parents à ce sujet.

Proposition de critères et pondération à partir de la rentrée 2018/19

Critères principaux :

	Points
Parent (s) (au moins l'un des deux) habitant Village-Neuf	12
Fratie déjà inscrite au périscolaire	11
Réinscription avec créneau supplémentaire	10
Membre engagé de l'une des deux associations (sur l'année N-1)	8
Ancienneté	1 par an
Nouvelle inscription	6
Enfant venant de la crèche ou sur liste d'attente à la crèche (année N-1)	4
<i>Présence à l'AG - critère applicable à partir de la rentrée 2019/20 (présence à l'AG 2019 pour la rentrée 2019/20)</i>	3
Parent travaillant à Village-Neuf	2
Fratie à la crèche	1

Toute inscription faite hors délais n'entraînera plus de pénalité financière, mais l'enfant se retrouvera à la fin de la liste d'attente, et dans l'ordre d'arrivée des dossiers retardataires, sans tenir compte des points.

Le principe de tacite reconduction est conservé (enfants demandant pour l'année N+1 uniquement les créneaux déjà obtenus sur l'année N) SAUF pour le critère « habitant sur Village-Neuf » - Un des parents au moins, et non pas les grands-parents doivent habiter sur Village-Neuf. Ce critère sera vérifié chaque année, il n'y aura pas de tacite reconduction si ce critère n'est pas rempli, même pour les enfants demandant exactement les mêmes créneaux que l'an passé. Ainsi, pour un enfant habitant à Village-Neuf l'année N, aura ses créneaux reconduits automatiquement l'année N+1. Mais s'il n'habite plus Village-Neuf l'année N+1, il devra soumettre un nouveau dossier d'inscription. De même, si un enfant n'habitait pas Village-Neuf l'année N, mais avait quand même obtenu une place à l'école et au périscolaire, cela ne serait pas tacitement reconduit l'année N+1.

Par ailleurs, les enfants du personnel de l'accueil de loisirs ou du multi-accueil auront automatiquement une place. Enfin, le bureau se réserve le droit d'attribuer des places après concertation entre la présidente, la directrice et les parents du bureau, en cas d'urgence (notamment sociale).

Toute inscription comportant des fausses déclarations (sur les critères « habitant à Village-Neuf et « parent travaillant à Village-Neuf ») sera annulée.

Critères secondaires :

Pour départager les ex aequo, les critères secondaires suivant seront examinés (examen manuel). Si ces critères secondaires ne sont pas suffisants, un tirage au sort en présence de membres du bureau (1 au minimum) aura lieu entre les dossiers identiques.

- 1/ équilibre des groupes
- 2/ nombre de créneaux demandés
- 3/ demande de pré-inscription en parallèle pour les mercredis
- 4/ ordre d'arrivée des dossiers de pré-inscription
- 5/ retard de paiement régulier et non justifié

14. Points divers

Madame la Présidente donne la parole à Mme Géraldine KETTERLIN afin qu'elle puisse rendre compte du bilan de satisfaction qui a été réalisé en mars 2018 par les membres du bureau.

PARTICIPATION

- Familles d'enfants scolarisés en Maternelle : 18
- Familles d'enfants scolarisés en Primaire : 39
- Familles ayant des enfants scolarisés dans les deux niveaux : 17
- + 1 questionnaire totalement anonyme
- → **TOTAL : 75** (sur 250 familles inscrites)

1e partie : présentation des résultats du questionnaire.

2e partie : commentaires et pistes de travail.

THEMATIQUES

- Les locaux
- Les activités et la prise en charge des enfants
- L'équipe d'animation : encadrement et contact
- Les repas : midi et gouter
- La communication

PRESENTATION DES RESULTATS

LES LOCAUX

Les Chouettes :

- satisfaction unanime

Les Super Chouettes :

- 50% de satisfaction
- 50% trop bruyant, pas accueillant et problème d'accessibilité
- manque d'un espace calme

Les Méga Chouettes :

- retours très critiques
- mêmes problématiques que les supers Chouettes.

ACTIVITES ET PRISE EN CHARGE

Notable différence dans l'appréciation entre les parents d'enfants scolarisés en maternelle et en primaire.

La qualité des activités proposées est soulignée : *3,4/4 en maternelle, 3,1/4 en primaire.*

Remarques :

- manque de lisibilité
- diversification des activités pour satisfaire les plus grands
- demande que le jour de sortie pendant les vacances ne soit pas toujours identique.

EQUIPE D'ANIMATION

Encadrement et contact : Le travail de l'équipe est unanimement salué ! : 3,5/4

Remarques :

- demandes répétées d'avoir plus de retours sur le déroulement individuel des journées
- 8 familles sur 39 en primaire soulignent l'absence totale de contact avec les animateurs

LES REPAS

Le repas de midi

- qualité saluée
- quelques retours sur les quantités parfois pas suffisantes

Le goûter

- manque de lisibilité, demandes que la composition soit affichée quotidiennement
- demande sur la composition : plus de produits frais, diminution des gâteaux industriels, bonbons etc.

LA COMMUNICATION

Globalement tous les outils de communication sont connus.

Sur les questions administratives : 3,6/4

- retour positif
- demandes d'avancer l'inscription des vacances et d'envoyer un mail en parallèle du flyer

Sur les activités : 1,5/4

- demandes d'amélioration, notamment autour des activités proposées quotidiennement dans chaque local.

Sur les repas : 2,5/4

- demande d'amélioration surtout pour le goûter

COMMENTAIRES ET PISTES DE TRAVAIL

LES LOCAUX

Le bruit : devis pour des paravents ?

La sécurité/ l'accessibilité

- conscience de la non-adaptation
- Méga Chouettes : barrière sur une partie de l'extérieur

Locaux prêtés par la mairie et partages : ce qui influe sur le côté peu accueillant

ACTIVITES ET PRISE EN CHARGE

- Une réflexion sera menée sur le contenu des activités proposées d'ici à la rentrée
- *NB : le passage au 4 jours engendre la fin du PEDT et du coup un programme en animations libres*
- L'aide aux devoirs : l'équipe n'est pas habilitée à mettre cela en place
- Pour les vacances : le jour de sortie sera alterné **dès cet été**

EQUIPE D'ANIMATION

Encadrement et contact

Sur la transmission d'informations :

Lorsque l'enfant passe une bonne journée, l'équipe ne dit rien, s'il y a un problème quelconque les parents sont prévenus par téléphone

MAIS pour la rentrée de septembre, une réflexion sera menée sur la communication du soir

NB : le taux d'encadrement mis en place chez les petits étant supérieur à la norme légale, le détachement d'un animateur pour les transmissions est plus aisé que chez les grands

LES REPAS

Le repas de Midi :

- → livré par « *Les Petites Papilles* »
- → menu accessible par affichage, ou sur le site des Chouettes ou celui des Petites Papilles

Les quantités :

- 30 a 50g de pain
- Entrée : 60 a 80g de salade / 250 a 300g de soupe
- Plats : 80g de viande / 140g de féculents / 220g de purée

Le goûter :

Pour infos : cela fait plusieurs mois déjà que les bonbons ne sont plus donnés QUE les jours de fête (anniversaires, etc.)

Composition et communication revues pour septembre

COMMUNICATION

INFO : nouveau site internet en cours de travail

Sur les vacances :

- avancer l'inscription a plus de 2 semaines avant est compliqué
- Sur les activités journalières : réflexion sur l'affichage pour **septembre**.

MERCI !

« *Les animateurs sont très engagés !* »

« *Merci à toute l'équipe !* »

« *Nous apprécions beaucoup les efforts de tous ceux travaillant au péri. Un grand merci !* »

« *Les enfants sont ravis du temps passé au périscolaire et ils y mangent bien, c'est l'essentiel pour nous.* »

« *Une équipe professionnelle et souriante* »

La séance est levée le 5 juin 2018 à 21 h. La Présidente invite les membres présents autour du verre de l'amitié.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Présidente de séance et le secrétaire de séance.

Isabelle TRENDEL
Présidente

Cécile CORNEY
Secrétaire de séance